



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-035-2025-08

PUBLIÉ LE 22 AOÛT 2025

Sommaire

**Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de
Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des
affaires juridiques**

IDF-2025-08-22-00001 - Arrêté portant nomination des membres de la
commission consultative économique pour l'aérodrome de Paris-Le
Bourget (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Secrétariat général aux
politiques publiques

IDF-2025-08-22-00001

Arrêté portant nomination des membres de la
commission consultative économique pour
l'aérodrome de Paris-Le Bourget



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général aux politiques publiques
Direction des affaires juridiques**

**Arrêté
portant nomination des membres de la commission consultative économique pour l'aérodrome
de Paris-Le Bourget**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
Commandeur de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite**

Vu la loi n° 2005-357 du 20 avril 2005 modifiée relative aux aéroports ;

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 6325-57, D. 6325-69 et D. 6325-70 ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

Vu le décret n° 2025-377 du 25 avril 2025 relatif aux redevances aéroportuaires, et notamment son article 11 ;

Considérant que le mandat des membres de la commission consultative économique pour l'aérodrome de Paris-Le Bourget prendra fin le 28 août 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'ensemble des membres de la commission consultative économique pour l'aérodrome de Paris-Le Bourget ;

ARRÊTE :

Article 1er : Madame Marie-Claire DISSLER, inspectrice générale à l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, est nommée, à compter du 29 août 2025, présidente de la commission consultative économique pour l'aérodrome de Paris-Le Bourget.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission consultative économique pour l'aérodrome de Paris-Le Bourget, à compter du 29 août 2025 :

1° En qualité de représentants d'usagers aéronautiques :

- Monsieur Pierre-Etienne AUBIN, Gérant, représentant Dassault Falcon Services ;
- Monsieur Nicolas ZIZA, Président Directeur général, représentant Ixair ;
- Madame Sónia ALVES MENDES, Directrice financière, représentant Netjets ;
- Monsieur Charles CLAIR, Président, représentant Aston Jet ;
- Madame Camille THEVELIN, Directrice du centre de contrôle des opérations et services opérationnels, représentant Jetfly.

2° En qualité de représentants d'organisations professionnelles du transport aérien :

- Monsieur Charles AGUETTANT, Président, représentant l'*European Business Aviation Association* (EBAA) ;
- Monsieur Romain SCHULZ, responsable délégué Economie et Transition écologique, représentant la Fédération Nationale de l'Aéronautique et ses Métiers (FNAM).

3° En qualité de représentant des entreprises d'assistance en escale ou de leurs organisations professionnelles :

- Monsieur Joao MARTINS, Vice-président Opérations FBO région Europe, représentant Jet Aviation ;
- Monsieur Salem YOUSSEF, Président de Jetex France, représentant Jetex ;
- Monsieur Louis MALIDOR, Directeur, représentant *Groupe Europe Handling / Advanced Air Support International* (GEH/AASI).

Article 3 : La préfète, secrétaire générale aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise aux membres de la commission et au directeur général de l'aviation civile.

Fait à Paris, le 22 août 2025.

La préfète, secrétaire générale aux politiques publiques,
Assurant la suppléance du préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris

signé

Marie-GAUTIER-MELLERAY